

COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE

SITE DE GUEUGNON

Tél : 09 63 51 19 65 / 03 85 85 55 23

Mail : uag.cometab@aperam.com

Ou ce.ugine.gueugnon@wanadoo.fr



JUSTIFICATIF DE PARTICIPATION

LICENCE SPORTIVE ADHÉSION CLUB (Culturel – Sportif) SAISON 2022 / 2023

(DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022 AU 31 AOUT 2023)

RESERVÉ UNIQUEMENT POUR LE PERSONNEL ACTIF

1 seul remboursement par ouvrant droit ou couple et par enfant.

LICENCE SPORTIVE – ADHESION CLUB

Exemple adhésion club (Danse – Foot – Echec – Informatique...)

PARTICIPATION DU COMITE SOCIAL et ECONOMIQUE

REMBOURSEMENT MAXI C.S.E. 20 € par licence / adhésion

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA FAIT SANS :

- La photocopie de la licence ou une attestation mentionnant le tarif de la licence ou de l'adhésion à un club ou facture.
- Un certificat de scolarité 2022/2023 **OBLIGATOIRE** pour les enfants de 16 à 21 ans

NOM-PRENOM SALARIÉ / SALARIÉE : _____ N° USINE : _____

DATE DE REMISE : ____ / ____ / ____

NOM DU BENEFICIAIRE	PRENOM	AGE	CERTIFICAT SCOLARITE (16 à 21 ans)	TARIF LICENCE

Si remboursement effectué en espèces :

Je soussigné Mr ou Mme :

Certifie avoir reçu la somme forfaitaire de :€ en espèces le / /

SIGNATURE :